

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, B.P. 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
385^{ÈME} RÉUNION
19 JUILLET 2013
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/BR.(CCCLXXXV)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 385^{ème} réunion tenue le 19 juillet 2013, a suivi une communication du Département des Affaires politiques de la Commission de l'UA sur la préparation des prochaines élections au Zimbabwe, à Madagascar, au Mali, au Togo et en Guinée Bissau.

Le Conseil prend note de la communication faite par la Commissaire aux Affaires politiques sur les prochaines élections en Afrique et des déclarations faites par les représentants du Zimbabwe, du Mali et du Togo.

Le Conseil se félicite du déploiement en cours d'observateurs électoraux de l'UA aux élections qui se tiendront au Togo, au Mali et au Zimbabwe les 25, 28 et 31 juillet 2013 respectivement, et salue les efforts du Département des Affaires politiques dans le déploiement de missions d'observation dans les pays respectifs, et en particulier le déploiement d'observateurs à long terme au Mali et au Zimbabwe.

Le Conseil rappelle son communiqué de presse adopté lors de sa 319^{ème} réunion tenue à Addis Abéba, le 26 avril 2013, appelant toutes les parties prenantes politiques dans les pays qui organiseront des élections à prendre les mesures nécessaires pour organiser des élections pacifiques, crédibles et en temps opportun, afin de réduire les tensions politiques sur le continent.

Le Conseil en outre prend note des efforts déployés par le Gouvernement et les institutions de transition au Mali d'organiser des élections crédibles, le 28 juillet 2013, en dépit des défis sécuritaires et logistiques. Le Conseil lance un appel à toutes parties prenantes maliennes à travailler ensemble, afin d'assurer un processus électoral sans heurt et pacifique en vue de restaurer l'ordre constitutionnel et de renforcer les institutions et les structures de gouvernance dans le pays.

Le Conseil félicite les parties prenantes politiques au Togo pour les efforts déployés en vue de l'organisation des élections législatives, le 25 juillet 2013, en particulier, le dialogue entre les différents partis politiques et exhorte toutes les parties prenantes engagées dans le processus politique à œuvrer ensemble, afin de s'assurer que toutes les questions en suspens, y compris la composition de la Commission électorale, soient réglées à l'amiable pour éviter tout retard supplémentaire à la tenue des élections.

Le Conseil se réjouit du climat politique pacifique et calme, en général, qui prévaut au Zimbabwe dans la conduite des élections prévues le 31 juillet 2013, et se félicite des efforts déployés par le Gouvernement d'unité nationale à cet effet. Le Conseil félicite le Zimbabwe d'avoir organisé un référendum réussi et l'entrée en vigueur d'une nouvelle Constitution. Le Conseil se félicite en outre de l'engagement exprimé par toutes les parties prenantes dans ce pays pour la tenue d'élections pacifiques et les exhorte à contribuer positivement à l'organisation d'élections libres, justes et transparentes le 31 juillet 2013.

Le Conseil a été informé de l'impasse politique persistante à Madagascar et des dernières interactions entre le Groupe de contact international sur Madagascar présidé par la Commission de l'UA et les parties prenantes malgaches et exhorte les acteurs politiques malgaches à régler rapidement leurs différends et l'absence de consensus entravant le processus électoral. Le Conseil entérine les conclusions de la réunion du Groupe de contact international sur Madagascar, tenue le 26 juin 2013, à Addis Abéba, en Ethiopie, et exprime son appui à son appel unanime lancé aux trois candidats aux élections présidentielles - Andry Rajoelina, Mme Lalao Ravalomanana et l'ancien Président Didier Rastiraka - à retirer leurs candidatures aux prochaines élections présidentielles, afin de préparer la voie au parachèvement du processus de transition. Le Conseil reste ferme sur cette décision et demande le retrait des trois candidats au plus tard le 31 juillet 2013.

Le Conseil note les progrès réalisés dans le processus politique en Guinée Bissau, y compris la fixation du 24 novembre 2013 pour la tenue des élections présidentielles.

Le Conseil rappelle son communiqué de presse adopté le 26 avril 2013 lors de sa 319^{ème} réunion tenue à Addis Abéba et félicite en outre la Commission pour sa décision de déployer des missions d'observation à long terme au Mali et au Zimbabwe. Le Conseil apporte son plein appui à ces efforts sur le continent et encourage la Commission à continuer à utiliser la méthodologie d'observation des élections à long terme dans autant de pays sur le continent qui organisent des élections.

Le Conseil attend avec intérêt le bon déroulement d'élections libres, justes et transparentes dans ces pays et exhorte la Commission à rester engagée tout au long du processus et à déployer des observateurs lors de futures élections cruciales.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2013-07-19

Peace and Security Council 385th Meeting 19 July 2013 Addis Ababa

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/5803>

Downloaded from African Union Common Repository